

Nombre de membres élus au Bureau : 54	Membres en fonction : 54	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 26 avril 2022

Vote(s) pour : 40

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 mai 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2022-05-02-BD-9 :

Subventions pour des travaux sur plusieurs copropriétés en difficulté accompagnées dans le cadre de l'ORCOD Metz-Borny.

Rapporteur : Madame Doan TRAN

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 février 2020, adoptant le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 de Metz Métropole, et notamment les fiches actions n° 13 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* » et n° 14 « *Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière de politique locale de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 29 mars 2021,

VU le Budget Primitif 2022,

VU le montant de travaux subventionnables qui s'élève à 2 875 366 €,

VU la participation de l'ANAH qui s'élève à 2 281 401 €,

DECIDE de participer financièrement aux travaux réalisés sur les copropriétés Danielle, Ecureuil, Bernadette, Fantenotte et Christiane à hauteur de 277 433 €, en accordant les montants de subvention ci-dessous :

Nom de la résidence	Adresse immeuble	Type de Travaux	Montant des travaux subventionnables	Subvention Anah	Subvention Eurométropole de Metz
Danielle	2-26 Rue de Gascogne METZ-BORNY	Façade, échafaudage, menuiseries, intratone, toiture, plancher bas, parvis, calorifugeage, désamiantage	2 655 808 €	2 143 698 €	244 500 €
Ecureuil	24-26 rue du Languedoc / 1 à 10 place Auguste Foselle METZ-BORNY	Purge de la façade et confortation des garde-corps béton des balcons	97 621 €	63 454 €	14 643 €

Bernadette	1-3 Rue du Béarn METZ-BORNY	Location échafaudage (4 mois supplémentaires) Travaux complémentaires sur loggias et désamiantage de ces derniers Maitrise d'œuvre amiante complémentaire	84 037 €	54 624 €	12 605 €
Fantenotte	1-25 Boulevard d'Alsace METZ-BORNY	Maitrise d'œuvre phases 1,2 et 3	33 400 €	16 700 €	5 010 €
Christiane	2-24 Rue du Béarn METZ-BORNY	Diagnostic technique concernant les désordres apparents au niveau des loggias	4 500 €	2 925 €	675 €
TOTAL			2 875 366 €	2 281 401 €	277 433 €

DECIDE d'affecter 277 433 € sur l'Autorisation de Programme 2022 de 2 000 000 € (22QVLS01, chapitre 204) consacrée au logement pour financer les travaux précités,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 mai 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20220502-2022-05-DB9-DE

Numéro de l'acte : 2022-05-DB9
Date de décision : lundi 2 mai 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Subventions pour des travaux sur plusieurs copropriétés en difficulté accompagnées dans le cadre de l'ORCOD Metz-Borny
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 05/05/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220502-2022-05-DB9-DE
Document principal : 99_DE-9.pdf

Historique :

05/05/22 14:11	En cours de création	
05/05/22 14:12	En préparation	Catherine DELLES
05/05/22 14:52	Reçu	Catherine DELLES
05/05/22 14:53	En cours de transmission	
05/05/22 14:54	Transmis en Préfecture	
05/05/22 15:07	Accusé de réception reçu	